



GEMENG
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Junglinster, le 18 février 2021

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 26 février 2021 à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

1. Informations au conseil communal.
2. Fixation des indemnités revenant aux membres du jury installé dans le cadre du dialogue compétitif (rémunéré) relatif à la construction d'une école de musique, d'une crèche, d'un centre multifonctionnel et d'un parking public.
3. Dialogue compétitif (rémunéré) relatif à la construction d'une école de musique, d'une crèche, d'un centre multifonctionnel et d'un parking public : Changement du titre « Bëschcrèche » en « Naturcrèche » dans le cahier des charges (déi gréng).
4. Adaptation du service « City Bus ».
5. Avis sur des décisions prises par le conseil d'administration de l'Office Social du Centrest :
 - a) Approbation de la convention 2021 entre l'Office national d'inclusion sociale (ONIS) et l'Office social du Centrest.
 - b) Engagement d'un (e) assistant (e) social (e) (m/f – 1ETP) sous le statut du salarié à tâche intellectuelle à durée indéterminée.
6. Approbation d'un acte notarié.
7. Approbation d'une convention.
8. Approbation de contrats de concession.
9. Confirmation de règlements de circulation.
10. Modification du règlement communal de circulation.
11. Exercice du droit de préemption.
12. Approbation du projet d'aménagement particulier (PAP-NQ) concernant des fonds sis à Beidweiler, au lieu-dit « uewent Terrens/Rëtschgriecht ».
13. Reclassement de parcelles du domaine public en domaine privé.
14. Dénomination de rues.
15. Autorisation d'un lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE.
16. Désignation d'un/une représentant(e) communal(e) membre du comité de direction MEC asbl.
17. Transformation d'un poste d'expéditionnaire technique en poste d'expéditionnaire, catégorie de traitement C, groupe de traitement C1, sous-groupe administratif.
18. Divers et questions au collège échevinal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire